Psychologue Enfance Famille

Direction territoriale d'action sociale du Pays de Morlaix et du Centre Ouest Bretagne

Service : Evaluation des Informations Préoccupantes et Mesures Administratives (SEIPMA)
et
Service chargé du suivi des mineurs confiés

Fiche de poste N°2614

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Psychologue territorial	Diplôme ou équivalence : Diplôme en psychologie (Bac+5)
Filière(s) concernée(s) : médico-sociale	Cadre d'emploi : psychologue territorial
Emploi repère : Psychologue Classification associée : Mission d'accompagnement socio-éducatif et médico-social	Grade : psychologue de classe normale, psychologue hors classe
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ oui ☐ non (nombre points + rubrique) Selon la règlementation en vigueur	CTI : ☐ oui ☒ non
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : DTAS Morlaix-COB 21, rue du Poulfanc 29678 MORLAIX	
Lieu d'affectation de l'agent : CDAS Morlaix	Résidence administrative du poste : **MORLAIX**

Descriptif du poste :

Le psychologue contribue, par son expertise clinique, à l'analyse des situations de protection de l'enfance et peut être amené à assurer un accompagnement direct dans une logique de prévention et de subsidiarité des placements. Selon les situations, il doit pouvoir s'engager dans un accompagnement auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles dans le champ de la protection de l'enfance, en soutenant parallèlement les professionnels dans l'analyse des situations de danger ou de risque de danger et l'aide à la décision institutionnelle, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et du principe de subsidiarité des placements.

Répartition du temps de travail

- **70 %** : interventions cliniques auprès des mineurs et de leur famille, concernés par une évaluation, un accompagnement ou une mesure ASE.
- **25 %** : appui clinique et technique auprès des professionnels (travailleurs sociaux, éducateurs, évaluateurs IP, référents mineurs confiés).
- **5 %** : activités DIRES (documentation, information, recherche, enseignement, supervision).

Missions :	Activités :
Contribuer aux missions de protection de l'enfance : - **Prévention** - **Informations préoccupantes** - **Mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance.**	**Pour toutes les situations:** – Réaliser des entretiens cliniques avec les enfants, les adolescents et/ou leurs parents, à visée d'évaluation, de compréhension des dynamiques familiales et, le cas échéant, d'accompagnement vers une évolution soutenant l'intérêt de l'enfant. – Apporter un éclairage clinique dans le cadre des projets pour l'enfant (PPE), des mesures d'aide éducative à domicile (AED, AED-R), des situations de mineurs confiés et des interventions PMI. – Analyser les capacités parentales, les ressources familiales et les facteurs de protection. – Contribuer à l'appréciation des conditions, des limites et des risques du maintien à domicile, du placement ou du retour en famille. – Favoriser une approche globale des situations, intégrant les dimensions psychiques, familiales et environnementales **Pour les évaluations des informations préoccupantes :** – Contribuer, en complémentarité des évaluateurs IP, à l'évaluation des situations d'enfance en danger ou en risque de danger lorsque la situation le nécessite.
Soutien clinique et orientation vers le soin	– Repérer les signes de souffrance psychique chez l'enfant, l'adolescent ou les parents. – Orienter, lorsque cela est nécessaire, vers des dispositifs de soin adaptés (CMP, CMPP, pédopsychiatrie, psychiatrie, psychologue libéral, thérapie familiale, thérapie de couple, MDA, etc). – Contribuer à la construction des conditions favorables à l'accès et à la continuité des soins. – Assurer les liens nécessaires avec les partenaires du champ de la santé mentale.
Contribuer à la continuité de service	– Contribuer à la continuité de service par des suppléances ponctuelles à l'échelle départementale et intervenir le cas échéant sur des situations d'urgences.
Appui clinique aux professionnels	– Éclairer l'intervention des professionnels dans l'accompagnement des familles, notamment en matière de soutien à la parentalité. – Participer aux réunions, synthèses et temps de concertation, y compris en présence des parents lorsque la situation le nécessite. – Contribuer à l'analyse de situations complexes et à la réflexion éthique autour des décisions de protection. – Contribuer au repérage et à la prise en compte des vulnérabilités psychiques : apporter une expertise

	clinique dans l'analyse des effets psychiques des situations de précarité, de violence ou de rupture.
Contribution à l'observation sociale	– Participer à l'analyse des besoins sociaux en renseignant les logiciels métiers (IODAS) et les outils de suivi d'activité, dans le respect du cadre déontologique du psychologue.
Participation à la formation des étudiants et à l'accueil des stagiaires	– Participer à l'accueil, à l'accompagnement et à l'évaluation des stagiaires et étudiants, conformément aux orientations de la collectivité.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire compétences métier	Connaissances des politiques sociales et médico-sociales Maitrise des problématiques de maltraitance	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maitrise et développement des réseaux professionnels	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maitrise du développement psychologique enfants et adultes Méthodes, techniques et outils de l'observation clinique	Niveau : 3	Niveau : 4
	Conduite d'entretiens cliniques auprès d'enfants, d'adultes et de familles Réalisation d'évaluations psychologiques Techniques d'animation de groupes (usagers et professionnels)	Niveau : 3	Niveau : 4
	Maîtrise et développement des réseaux professionnels	Niveau : 2	Niveau : 3
Savoir être compétences comportementales)	Capacité à travailler en équipe	Niveau : 2	Niveau : 3
	Qualités d'écoute, de réflexion et de synthèse	Niveau : 3	Niveau : 4
	Savoir rendre compte de son activité	Niveau : 2	Niveau : 3
	Autonomie dans le choix des modes d'intervention et dans l'exercice de ses activités dans le cadre des priorités du service	Niveau : 3	Niveau : 4

	S'adapter à de nouveaux outils, méthodes, organisations et environnements de travail, dans son domaine de compétences	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1 Notions/Débutant	**Niveau 2** Travail en semi autonomie/Qualifié	**Niveau 3** Maîtrise	**Niveau 4** Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone
Exigences du poste :	
Environnement lié au poste de travail	Public difficile

Fonction du supérieur hiérarchique :

Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*